



Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations,  
en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

BAL n° 59 - 8, Avenue des Thébaudières - CP 30406  
44804 SAINT-HERBLAIN CEDEX  
Tél. : 02 28 01 19 19 / Fax : 02 51 78 67 79  
E-mail : info@creai-pdl.fr  
Site : www.creai-pdl.fr

- **Etudes**
- **Conseil**
- **Formation**
- **Animation**
- **Observation**

ANNÉE 2021



## ADHESION PERSONNE MORALE \*

Associations - Organismes  
Etablissements publics - ...

*\* En référence à l'article 163 du décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire comptable et financière, et aux modalités de financement et de tarification des Etablissements et Services sociaux et médico-sociaux (article L312-1 du C.A.S.F. et article L6111-2 du code de la santé).*

ADHESION «PERSONNE MORALE» N°

au CREAL Pays de la Loire

2021

Réglé le : .....

Chèque n° : ..... Montant : 200 €

Banque : .....

Association adhérente : .....

Cachet du CREAL

Volet qui vous sera retourné après enregistrement de votre adhésion

2021

ADHESION  
«PERSONNE MORALE»

En conformité avec les statuts du CREAL Pays de la Loire qui stipulent dans l'article 3 que le CREAL comprend des personnes morales (les associations et les organismes privés, semi-publics ou publics du secteur du handicap et de l'inadaptation)

L'association ou l'organisme gestionnaire (Etablissements publics ...)

Dénomination : .....

Adresse postale : .....

Email : .....

Site Internet : www.....

Représenté(e) par : Mme - Mr .....

Fonction : .....

Email : .....

Adhère au CREAL Pays de la Loire et s'acquitte de sa cotisation  
«Personne Morale» 2021 en joignant à cet effet un chèque de 200 € <sup>(1)</sup>

Fait à ..... le .....

Signature :

<sup>(1)</sup> décision de l'Assemblée Générale du 23 septembre 2020